

COMMENT PROTÉGER NOS PROCHES AVEC UNE SANTÉ FRAGILE LORS DES VISITES ?

En cas de **symptômes de maladies contagieuses** comme la grippe, la gastroentérite ou le COVID-19, **reportons la visite** jusqu'à disparition complète des symptômes.



Aérons régulièrement la pièce en présence d'un proche vulnérable.



Lavons-nous les mains

dès l'entrée dans le lieu de résidence, et avant un contact avec un proche vulnérable.



Portons un masque si nous le jugeons utile ou si le lieu de résidence le demande.

Le masque est particulièrement utile dans les périodes où beaucoup de gens sont malades dans la population.



Pensons aux vaccins !

Les vaccins protègent contre les formes graves de la grippe et du COVID-19. Ils sont recommandés à toute personne avec une santé fragile ou âgée de 65 ans ou plus.

Le vaccin contre la grippe est également recommandé aux proches de personnes fragiles, quels que soient leur âge et leur état de santé.

Parlons-en à notre médecin ou pharmacien !



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

**POUR PLUS D'INFORMATIONS : WWW.GE.CH/VIRUSHIVER
POUR TOUTE QUESTION : 022 546 52 80**

Automne-hiver 2024-2025



**SE VACCINER CONTRE LA GRIPPE,
C'EST AIDER**

JULIETTE

À FAIRE FACE AUX VIRUS DE L'HIVER



**POUR PLUS D'INFORMATIONS : WWW.GE.CH/VIRUSHIVER
POUR TOUTE QUESTION : 022 546 52 80**